

## PROGRAMME DE FORMATION

# DELEGATION DE POUVOIR - ENJEUX DE LA SECURITE

### PUBLIC CONCERNE

Employeur, DRH, DAF et encadrants





### PRE REQUIS

Aucun

### DUREE

1 à 2 jours

### OBJECTIFS

-  Comprendre les enjeux de la prévention des risques professionnels
-  Connaître les principes e la réglementation et des responsabilité associées
-  Connaître vos obligations règlementaires issues du code du travail
-  Savoir déployer une politique sécurité efficace

### METHODES PEDAGOGIQUES

Méthode active permettant la participation du stagiaire.  
Support de cours / power point Exercices écrits / oraux  
Films Avocats LEDOUX

***Pas plus de 08 participants par session***

*--> Une formation dynamique alliant juridique et technique ; dispensée par une juriste en droit du travail et droit management Qualité Sécurité Environnement (QSE) disposant d'une expérience de plus de 10 ans en entreprise, en qualité de responsable Hygiène Sécurité Environnement (HSE) et juriste entreprise.*

*Nous proposons en outre de mettre en action notre réseau de cabinets d'avocats pour compléter notre action de formation et d'accompagnement.*

### ENSEIGNEMENTS THEORIQUES

- FOCUS sur le cadre juridique applicable
- Les critères de la DELEGATION DE POUVOIR
- Les ENJEUX de la Santé et Sécurité au travail
- La RESPONSABILITE civile et pénale
- Les INSTANCES relatives à la sécurité (MSA/CARSAT, DIRECCTE, CSE, INRS...)
- Déploiement d'une POLITIQUE Sécurité & Bien-être au Travail
- LA REGLEMENTATION : la hiérarchisation des lois, le code du travail, les normes et recommandations, jurisprudence.
- Les OBLIGATIONS de l'employeur issues du Code du Travail avec intégration de la branche professionnelle.
- Les incontournables du droit du Travail.

### ENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- Etudes de cas concrets – analyse des données entreprises
- Focus des accidents graves de la branches d'activité
- Scénario d'un AT mortel
- Recommandation sur les actions à mettre en place pour encadrer votre responsabilité

### NOS POINTS FORTS

- Formation dispensée dans vos locaux
- Formation « sur mesure » adaptée à vos spécificités et vos attentes
- Formation dispensée par un juriste & IPRP agréé par la DIRECCTE PACA
- Tarif attractif



**ATOOTS + PERFORMANCE & REGLEMENTATION DES RISQUES PROFESSIONNELS**

**Tél : 06 50 20 46 21 / 04 98 10 61 94**

Formation CSE/SSCT / Document Unique / Risque chimique / IPRP / RPS/ QVT / Management

[contact@atouts-plus.com](mailto:contact@atouts-plus.com) – [www.atouts-plus.com](http://www.atouts-plus.com) - N° déclaration : 93 83 05116 83

SASU – 819 170 663 au R.C.S. Draguignan – APE : 8559A – SIRET : 819 170 663 00028